



RAPPORT DE GESTION PREMIER TRIMESTRE 2025

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS	2
ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	6
ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	8
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	11
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	15
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	25

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du premier trimestre 2025 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada et exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » dans le présent rapport de gestion désignent Québecor inc. et ses filiales.

Chef de file parmi les sociétés de télécommunications et médias du Canada, Québecor déploie une stratégie d'expansion géographique dans le marché canadien des télécommunications, axée sur une concurrence accrue en téléphonie mobile, ainsi qu'une stratégie de convergence et de maximisation de la valeur de ses contenus au profit de ses différentes propriétés et de ses multiples plateformes de distribution.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024. Tous les montants sont en dollars canadiens (« CA ») à moins d'avis contraire.

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé, ainsi que des indicateurs clés de rendement tels que l'unité génératrice de revenus (« UGR ») et le revenu mensuel moyen mobile par unité (« RMPU mobile »). Les définitions de ces mesures et de ces indicateurs sont présentées dans les sections « Mesures non normalisées selon les IFRS » et « Indicateurs clés de rendement ».

FAITS SAILLANTS

Premier trimestre 2025

Revenus de 1,34 G\$, en baisse de 19,7 M\$ (-1,4 %).

BAIIA ajusté¹ de 549,6 M\$, en baisse de 9,9 M\$ (-1,8 %), expliqué surtout par la hausse de 22,5 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions dans l'ensemble des secteurs de la Société, contrebalancée en partie par la hausse du BAIIA ajusté du secteur Télécommunications de 12,5 M\$ (2,2 %), en excluant l'impact de la rémunération à base d'actions.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 190,7 M\$ (0,82 \$ par action de base), en hausse de 17,5 M\$ (0,07 \$ par action de base) ou 10,1 %.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation¹ de 185,1 M\$ (0,80 \$ par action de base), en hausse de 22,0 M\$ (0,09 \$ par action de base) ou 13,5 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés¹ de 403,3 M\$, en baisse de 15,7 M\$ (-3,7 %).

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 420,2 M\$, en hausse de 31,4 M\$ (8,1 %).

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

Tableau 1**Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan**

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Résultats		
Revenus :		
Télécommunications	1 160,1	\$ 1 179,5
Média	164,6	168,8
Sports et divertissement	49,7	46,7
Intersectoriels	(31,3)	(32,2)
	1 343,1	1 362,8
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	581,4	575,5
Média	(18,6)	(16,7)
Sports et divertissement	3,5	3,9
Siège social	(16,7)	(3,2)
	549,6	559,5
Amortissement	(215,3)	(236,2)
Frais financiers	(92,5)	(108,9)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	9,8
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	3,3	(2,2)
Impôts sur le bénéfice	(60,8)	(54,4)
Bénéfice net	184,3	\$ 167,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	190,7	173,2
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	185,1	163,1
Par action de base :		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,82	0,75
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	0,80	0,71

Tableau 1 (suite)

Trois mois terminés
les 31 mars

	2025	2024
Dépenses en immobilisations :		
Télécommunications	142,2	\$ 132,9
Média	2,9	6,2
Sports et divertissement	1,2	1,4
Siège social	–	–
	146,3	140,5
Acquisitions de licences de spectre	–	59,8
Flux de trésorerie :		
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :		
Télécommunications	439,2	442,6
Média	(21,5)	(22,9)
Sports et divertissement	2,3	2,5
Siège social	(16,7)	(3,2)
	403,3	419,0
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ¹	237,8	222,6
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	420,2	388,8
	31 mars	31 déc.
	2025	2024
Bilan :		
Espèces et quasi-espèces	214,2	\$ 61,8
Fonds de roulement	79,9	(36,0)
Actif net lié aux instruments financiers dérivés	115,6	141,2
Actif total	12 964,9	12 998,7
Emprunts bancaires	9,6	6,7
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)	7 586,0	7 619,7
Obligations locatives (court et long terme)	412,1	409,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 215,3	2 157,2
Capitaux propres	2 316,4	2 264,7
Ratio d'endettement net consolidé¹	3,26x	3,31x

Télécommunications

- Au premier trimestre 2025, le secteur Télécommunications a affiché une baisse de 19,4 M\$ (-1,6 %) de ses revenus et une hausse de 5,9 M\$ (1,0 %) de son BAIIA ajusté ou 12,5 M\$ (2,2 %), en excluant l'impact de la charge de rémunération à base d'actions.
- Progression de 19,7 M\$ (4,8 %) des revenus en services mobiles.
- Augmentation nette de 34 300 (0,4 %) UGR² au premier trimestre 2025, dont 54 400 lignes (1,3 %) en téléphonie mobile.

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

² Voir « Indicateurs de rendement ».

- Le 4 avril 2025, dans le cadre de son engagement continu à améliorer l'expérience client, Freedom Mobile Inc. (« Freedom ») a débuté le déploiement progressif du spectre 3800 MHz sur l'ensemble de son réseau 5G+ en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ce déploiement améliorera considérablement les capacités du réseau de Freedom, offrant aux clients qui disposent d'appareils et de forfaits 5G+ compatibles une meilleure connectivité avec des vitesses de téléchargement théoriques pouvant dépasser 1 Gbps.

Ce déploiement fait suite à l'annonce par Freedom, le 28 janvier 2025, d'une mise à jour majeure de son offre, en permettant l'accessibilité à la technologie de pointe 5G+ à tous ses forfaits mobiles mensuels, quel que soit le prix. Les clients actuels, munis d'un téléphone compatible, voient aussi l'accès 5G+ ajouté automatiquement à leurs forfaits 5G existants, et ce, sans aucuns frais supplémentaires, marquant ainsi une avancée significative pour la démocratisation de la connectivité mobile à haute vitesse. Freedom accroît également les possibilités d'itinérance internationale pour ses clients en étendant la portée de son offre « Roam Beyond », une offre révolutionnaire qui permet aux utilisateurs de profiter des fonctionnalités de leur forfait mobile dans plus de 100 destinations internationales.

- Le 20 février 2025, Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a annoncé l'agrandissement de la zone d'abonnement à ses services sans fil dans plusieurs secteurs de la MRC de Témiscamingue. Ainsi, les résidents et entreprises de ces secteurs peuvent dorénavant s'abonner aux services sans fil de Vidéotron.
- Le 5 février 2025, Fizz a annoncé le lancement de Fizz TV, un service de télévision entièrement numérique. Accessible aux membres de Fizz Internet au Québec, Fizz TV se démarque par son approche sur mesure qui permet aux abonnés de construire leur propre forfait télé.
- Depuis le début de l'année 2025, Vidéotron s'est vu également décerner certaines distinctions. De fait, elle a été consacrée l'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois pour une dix-neuvième année depuis 2006, selon l'étude Réputation 2025 de Léger. De plus, Vidéotron et sa marque Fizz ont marqué un doublé lors du dévoilement par Léger des résultats 2025 de l'indice WOW. Selon cette étude, parmi les détaillants dans le secteur des télécommunications, Vidéotron s'est à nouveau hissée au premier rang pour l'expérience en boutique au Québec, tandis que Fizz maintient sa position de leader canadien pour l'expérience en ligne, une distinction qu'elle remporte pour une sixième année d'affilée. Freedom passe quant à elle au troisième rang de ce dernier classement.

Opérations de financement

- Le 15 avril 2025, Québecor Média inc. (« Québecor Média ») a résilié sa facilité de crédit renouvelable garantie d'un montant de 300,0 M\$. Le 30 avril 2025, Vidéotron a demandé une augmentation de la taille de sa facilité de crédit renouvelable d'un montant équivalent, conformément à sa capacité, sous sa convention de crédit, à demander des engagements supplémentaires allant jusqu'à 1,00 G\$ à ses prêteurs. Vidéotron s'attend à ce que cette augmentation de 500,0 M\$ à 800,0 M\$ prenne effet en mai 2025.
- Le 26 février 2025, Vidéotron a modifié et mis à jour sa convention de crédit afin, entre autres, de modifier sa facilité de crédit renouvelable existante de 500,0 M\$ (réduite de 2,00 G\$ à 500,0 M\$ le 29 janvier 2025) en créant deux tranches : i) une première tranche d'un montant de 250,0 M\$ échéant en février 2030, et ii) une deuxième tranche d'un montant de 250,0 M\$ échéant en février 2026 et prévoyant une option de conversion en une facilité à terme échéant en février 2027.

ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Comparaison des premiers trimestres 2025 et 2024

Revenus de 1,34 G\$, en baisse de 19,7 M\$ (-1,4 %).

- Diminution dans les secteurs Télécommunications (19,4 M\$ ou -1,6 % des revenus du secteur) et Média (4,2 M\$ ou -2,5 %).
- Augmentation dans le secteur Sports et divertissement (3,0 M\$ ou 6,4 %).

BAIIA ajusté de 549,6 M\$, en baisse de 9,9 M\$ (-1,8 %). Cette baisse s'explique, entre autres, par la hausse de 22,5 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions, en lien avec la variation importante de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor.

- Écarts défavorables au siège social (13,5 M\$) et dans le secteur Média (1,9 M\$ ou -11,4 % du BAIIA ajusté du secteur), et baisse dans le secteur Sports et divertissement (0,4 M\$ ou -10,3 %).
- Hausse dans le secteur Télécommunications (5,9 M\$ ou 1,0 %).

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 190,7 M\$ (0,82 \$ par action de base) au premier trimestre 2025, contre 173,2 M\$ (0,75 \$ par action de base) à la même période de 2024, soit une hausse de 17,5 M\$ (0,07 \$ par action de base) ou 10,1 %.

- Les écarts favorables s'expliquent principalement par :
 - la baisse de 20,9 M\$ liée à la charge d'amortissement;
 - la diminution de 16,4 M\$ liée aux frais financiers;
 - l'écart favorable de 5,5 M\$ lié à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres.
- Les écarts défavorables s'expliquent par :
 - la baisse de 9,9 M\$ du BAIIA ajusté;
 - l'écart défavorable de 9,8 M\$ lié au gain sur évaluation et conversion des instruments financiers;
 - la hausse de 6,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 185,1 M\$ (0,80 \$ par action de base) au premier trimestre 2025, contre 163,1 M\$ (0,71 \$ par action de base) à la même période de 2024, soit une hausse de 22,0 M\$ (0,09 \$ par action de base) ou 13,5 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 403,3 M\$, en baisse de 15,7 M\$ (-3,7 %) au premier trimestre 2025, expliquée par la diminution de 9,9 M\$ du BAIIA ajusté et de la hausse de 5,8 M\$ des dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 420,2 M\$, en hausse de 31,4 M\$ (8,1 %), expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par la baisse de la portion monétaire des frais financiers, contrebalancés en partie par la baisse du BAIIA ajusté.

Charge d'amortissement de 215,3 M\$ au premier trimestre 2025, soit une diminution de 20,9 M\$, due principalement à la fin du cycle d'amortissement de certains actifs en lien avec la revue continue des priorités stratégiques ayant mené au ralentissement des dépenses en immobilisations au cours des dernières années.

Frais financiers de 92,5 M\$ au premier trimestre 2025, en baisse de 16,4 M\$, expliquée principalement par l'impact d'un taux d'intérêt moyen inférieur sur la dette à long terme et par un niveau moyen d'endettement moins élevé.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers nul au premier trimestre 2025 contre 9,8 M\$ au premier trimestre 2024, soit le gain sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles.

Restructuration, dépréciation d'actifs et autres : gain net de 3,3 M\$, soit un écart favorable de 5,5 M\$, principalement attribuable à la quote-part des résultats des entreprises associées.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 60,8 M\$ au premier trimestre 2025 (taux d'imposition effectif de 26,6 %), contre 54,4 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,0 %) à la même période de 2024, soit un écart défavorable de 6,4 M\$, qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2025

Revenus de 1,16 G\$ au premier trimestre 2025, en baisse de 19,4 M\$ (-1,6 %).

- Revenus des services de téléphonie mobile de 428,8 M\$, soit une progression de 19,7 M\$ (4,8 %), expliquée surtout par la croissance du nombre de lignes, contrebalancée en partie par la baisse du revenu moyen par ligne.
- Revenus des services d'accès Internet de 312,6 M\$, en baisse de 7,9 M\$ (-2,5 %). Cet écart défavorable s'explique essentiellement par la baisse du nombre de clients et par la diminution du revenu moyen par client.
- Revenus des services de télédistribution de 190,2 M\$, soit une baisse de 9,0 M\$ (-4,5 %), expliquée principalement par l'impact de la réduction du nombre de clients.
- Revenus des services de téléphonie filaire de 59,9 M\$, en baisse de 4,8 M\$ (-7,4 %), principalement due à l'impact de la diminution du nombre de lignes, contrebalancé en partie par la hausse du revenu moyen par ligne.
- Revenus d'équipements mobiles vendus aux clients de 126,3 M\$, en baisse de 5,0 M\$ (-3,8 %), surtout en raison de la diminution du nombre d'appareils mobiles vendus, contrebalancée en partie par l'augmentation des prix.
- Autres revenus de 42,3 M\$, en baisse de 12,4 M\$ (-22,7 %). Cet écart défavorable s'explique essentiellement par la baisse des revenus d'équipements filaires, en raison de l'offre en location des équipements liés à la plateforme Helix depuis juin 2024.

RMPU mobile¹ de 34,31 \$ au premier trimestre 2025, contre 35,94 \$ à la même période de 2024, soit une diminution de 1,63 \$ (-4,5 %), principalement attribuable à la hausse des escomptes promotionnels, à la baisse des revenus d'usage et à un changement dans le mix de clients, dont l'impact dilutif des services prépayés de Freedom et de Fizz.

Statistiques de clientèle

Le tableau 2 indique les variations des UGR pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées les 31 mars de 2025 et 2024.

Tableau 2
Variation des UGR
(en milliers d'unités)

	Trois mois terminés les 31 mars		Douze mois terminés les 31 mars	
	2025	2024	2025	2024
Téléphonie mobile	54,4 1,3 %	60,2 1,6 %	367,5 9,6 %	264,1 15,2 %
Internet	(3,5) -0,2 %	(6,5) -0,4 %	8,0 0,5 %	9,6 0,6 %
Télédistribution	(0,9) -0,1 %	(19,9) -1,5 %	(42,2) -3,2 %	(49,9) -3,6 %
Téléphonie filaire	(15,7) -2,6 %	(16,4) -2,4 %	(65,1) -9,9 %	(72,5) -9,9 %
Total UGR	34,3 0,4 %	17,4 0,2 %	268,2 3,6 %	151,3 2,7 %

¹ Voir « Indicateurs clés de rendement ».

Tableau 3
UGR à la fin de chaque trimestre
(en milliers d'unités)

	Mars 2025	Déc. 2024	Sept. 2024	Juin 2024	Mars 2024	Déc. 2023	Sept. 2023	Juin 2023
Téléphonie mobile	4 192,6	4 138,2	4 050,7	3 918,6	3 825,1	3 764,9	3 698,8	3 610,1
Internet	1 729,1	1 732,6	1 734,3	1 722,5	1 721,1	1 727,6	1 721,3	1 716,8
Télédistribution	1 293,5	1 294,4	1 311,9	1 321,9	1 335,7	1 355,6	1 362,5	1 374,5
Téléphonie filaire	593,2	608,9	627,5	643,4	658,3	674,7	691,9	712,1
Total UGR	7 808,4	7 774,1	7 724,4	7 606,4	7 540,2	7 522,8	7 474,5	7 413,5

BAIIA ajusté de 581,4 M\$, en hausse de 5,9 M\$ (1,0 %), qui s'explique surtout par une gestion disciplinée des escomptes promotionnels et la baisse des coûts afférents sur les appareils mobiles vendus à la suite de l'intégration des activités de Freedom, ainsi que par l'impact de la hausse des revenus des services mobiles, contrebalancés en partie par l'incidence de la baisse des revenus des services filaires et de la hausse de la charge de rémunération à base d'actions.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités (exprimés en pourcentage des revenus) de 49,9 % au premier trimestre 2025, contre 51,2 % à la même période de 2024, principalement attribuable à l'écart favorable sur les marges bénéficiaires des ventes d'équipements.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 439,2 M\$ au premier trimestre 2025, contre 442,6 M\$ à la même période de 2024 (tableau 10). Cette baisse de 3,4 M\$ (-0,8 %) s'explique par la hausse de 9,3 M\$ des dépenses en immobilisations, contrebalancée en partie par la hausse de 5,9 M\$ du BAIIA ajusté.

Média

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2025

Revenus de 164,6 M\$ au premier trimestre 2025, en baisse de 4,2 M\$ (-2,5 %).

- Baisse des autres revenus de 2,0 M\$ (-4,2 %), expliquée principalement par la diminution des revenus de services cinématographiques et audiovisuels, contrebalancée en partie par une hausse des revenus de marketing numérique.
- Baisse des revenus de publicité de 1,4 M\$ (-1,8 %), principalement en télévision, contrebalancée en partie par la hausse des revenus d'affichage à la suite de l'acquisition des activités d'affichage publicitaire pancanadiennes de Média Groupe inc. (NEO-OOH) en octobre 2024.
- Diminution des revenus d'abonnement de 0,8 M\$ (-1,8 %).

BAIIA ajusté négatif de 18,6 M\$ au premier trimestre 2025, soit un écart défavorable de 1,9 M\$ (-11,4 %) qui s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus, contrebalancé en partie par la baisse de certains frais d'exploitation, dont les coûts de contenu en télévision.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités (exprimés en pourcentage des revenus) de 111,3 % au premier trimestre 2025, contre 109,9 % à la même période de 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la composante fixe des coûts qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 21,5 M\$ au premier trimestre 2025, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 22,9 M\$ à la même période de 2024 (tableau 10), soit un écart favorable de 1,4 M\$, expliqué par la baisse de 3,3 M\$ des dépenses en immobilisations, contrebalancée en partie par la baisse de 1,9 M\$ du BAIIA ajusté.

Sports et divertissement

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2025

Revenus de 49,7 M\$ au premier trimestre 2025, soit une hausse de 3,0 M\$ (6,4 %), principalement attribuable à l'augmentation des revenus des activités de livres, de musique et de hockey.

BAIIA ajusté de 3,5 M\$ au premier trimestre 2025, soit une baisse de 0,4 M\$, qui s'explique surtout par l'incidence de la hausse de certains frais d'exploitation, dont l'augmentation de la charge de rémunération à base d'actions, contrebalancée en partie par l'impact de la hausse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 2,3 M\$ au premier trimestre 2025, soit une baisse de 0,2 M\$.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 420,2 M\$ au premier trimestre 2025, contre 388,8 M\$ à la même période de 2024.

Cette augmentation de 31,4 M\$ (8,1 %) s'explique surtout par :

- l'écart favorable de 22,7 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement par les variations favorables des débiteurs, stocks, des provisions pour les régimes de rémunération à base d'actions et des actifs liés à des contrats, contrebalancées en partie par les variations défavorables des créditeurs, charges à payer et provisions, et des impôts sur le bénéfice à payer ;
- la baisse de 16,4 M\$ de la portion monétaire des frais financiers ;
- la diminution de 6,9 M\$ des impôts exigibles.

Contrebalancés en partie par :

- la baisse de 9,9 M\$ du BAIIA ajusté ;
- la hausse de 2,9 M\$ de la portion monétaire liée à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres.

En comparaison avec le premier trimestre 2024, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en 2025 ont été favorablement affectés par la hausse des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation du secteur Télécommunications ainsi que par un taux d'intérêt moyen inférieur et un niveau moyen d'endettement moins élevé qui ont entraîné une baisse des frais financiers, contrebalancés en partie par une baisse des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation du secteur Média.

Fonds de roulement de 79,9 M\$ au 31 mars 2025, contre un fonds de roulement négatif de 36,0 M\$ au 31 décembre 2024, soit un écart favorable de 115,9 M\$, principalement attribuable à la hausse des espèces et quasi-espèces et à la baisse des créditeurs, charges à payer et provisions, contrebalancées en partie par la baisse des débiteurs.

Investissement

Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations de 182,5 M\$ au premier trimestre 2025, contre 166,2 M\$ à la même période de 2024, soit une augmentation de 16,3 M\$, qui s'explique par la variation nette défavorable de 10,5 M\$ des éléments hors caisse courants et par la hausse de 5,8 M\$ des dépenses en immobilisations, principalement dans le secteur des Télécommunications.

Subventions nettes reçues pour financer les acquisitions d'immobilisations de 18,3 M\$ au premier trimestre 2025, contre 37,0 M\$ au trimestre correspondant de 2024. Ces subventions ont été reçues d'avance dans le cadre de l'initiative du gouvernement du Québec visant à renforcer la couverture sans fil offerte aux régions du Québec.

Acquisition de licences de spectre de 59,8 M\$ au premier trimestre 2024, liée à l'acquisition en 2024 de licences de spectre dans la bande de 3800 MHz, à l'échelle du Canada.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 0,1 M\$ au premier trimestre 2025 (aucun au premier trimestre 2024).

Acquisitions de placements et autres : entrées de fonds de 1,1 M\$ au premier trimestre 2025, contre des investissements de 14,6 M\$ à la même période de 2024.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de 237,8 M\$ au premier trimestre 2025, contre 222,6 M\$ à la même période de 2024 (tableau 11). Cette hausse de 15,2 M\$ s'explique surtout par l'augmentation de 31,4 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse de 16,3 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations.

Financement

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 28,4 M\$ au premier trimestre 2025. Variation nette défavorable de 25,6 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés.

- La diminution de 28,4 M\$ de la dette au premier trimestre 2025 est essentiellement attribuable à :
 - l'écart moyen favorable de 33,7 M\$ du taux de change. La baisse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la baisse de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés.

Contrebalancé en partie par :

- l'augmentation des emprunts bancaires de Groupe TVA inc. pour un montant de 4,6 M\$.
- La variation nette défavorable de 25,6 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés au premier trimestre 2025 est expliquée principalement par :
 - l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés ;
 - l'impact défavorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt.
- Le 15 avril 2025, Québecor Média a résilié sa facilité de crédit renouvelable garantie d'un montant de 300,0 M\$. Le 30 avril 2025, Vidéotron a demandé une augmentation de la taille de sa facilité de crédit renouvelable d'un montant équivalent, conformément à sa capacité, sous sa convention de crédit, à demander des engagements supplémentaires allant jusqu'à 1,00 G\$ à ses prêteurs. Vidéotron s'attend à ce que cette augmentation de 500,0 M\$ à 800,0 M\$ prenne effet en mai 2025.
- Le 26 février 2025, Vidéotron a modifié et mis à jour sa convention de crédit afin, entre autres, de modifier sa facilité de crédit renouvelable existante de 500,0 M\$ (réduite de 2,00 G\$ à 500,0 M\$ le 29 janvier 2025) en créant deux tranches : i) une première tranche d'un montant de 250,0 M\$ échéant en février 2030, et ii) une deuxième tranche d'un montant de 250,0 M\$ échéant en février 2026 et prévoyant une option de conversion en une facilité à terme échéant en février 2027.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 1,01 G\$ au 31 mars 2025 pour Québecor et ses filiales détenues à part entière, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 799,8 M\$, plus des espèces et quasi-espèces de 209,0 M\$.

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 7,56 G\$ au 31 mars 2025, soit une diminution de 28,4 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. La dette consolidée comprenait essentiellement la dette de Vidéotron. Variation nette défavorable de 25,6 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

Au 31 mars 2025, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 4

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor

Périodes de 12 mois terminées les 31 mars

(en millions de dollars canadiens)

2026	400,0	\$
2027	699,2	
2028	1 562,4	
2029	750,0	
2030	2 119,1	
2031 et ultérieurement	2 055,3	
Total	7 586,0	\$

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

Au 31 mars 2025, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 4,4 années (4,7 années au 31 décembre 2024). Compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 85,1 % de titres à taux fixe (84,9 % au 31 décembre 2024) et de 14,9 % de titres à taux variable (15,1 % au 31 décembre 2024).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière de dépenses en immobilisations et d'acquisition de licences de spectre, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, et de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes et obligations locatives, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Au 31 mars 2025, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés

Le 7 mai 2025, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,35 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 17 juin 2025 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 23 mai 2025.

Analyse du bilan consolidé

Tableau 5

Bilan consolidé

Analyse des principales variations entre le 31 mars 2025 et le 31 décembre 2024

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2025¹		31 déc. 2024 ¹		Écart		Principales sources d'explication de l'écart
Actif							
Espèces et quasi-espèces	214,2	\$	61,8	\$	152,4	\$	<i>Cf.</i> « Flux de trésorerie et situation financière »
Débiteurs	1 085,9		1 208,9		(123,0)		Incidence de la variation courante des activités
Immobilisations corporelles	3 280,9		3 302,7		(21,8)		Amortissement de la période, moins les acquisitions
Actifs incorporels	3 466,4		3 486,9		(20,5)		Amortissement de la période, moins les acquisitions
Instruments financiers dérivés ²	115,6		141,2		(25,6)		<i>Cf.</i> « Financement »
Autres éléments d'actif	814,0		843,6		(29,6)		Incidence de la variation des droits de diffusion en télévision
Passif							
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 084,4		1 167,0		(82,6)		Incidence de la variation courante des activités
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	7 560,5		7 588,9		(28,4)		<i>Cf.</i> « Financement »

¹ Les natures « espèces affectées » et « subvention différée » sont regroupées aux fins de l'analyse.

² Actif moins le passif.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation de la Société comprennent les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme et les obligations locatives, les engagements relatifs aux dépenses en immobilisations et autres engagements, dont les appareils mobiles, ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Afin d'obtenir un résumé des obligations contractuelles de la Société, veuillez vous référer au rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. En date du 31 mars 2025, aucune modification significative n'a été apportée aux obligations contractuelles importantes de la Société depuis le 31 décembre 2024.

Transactions entre parties liées

Au premier trimestre 2025, la Société a engagé des dépenses auprès de sociétés liées pour un montant de 29,2 M\$ (33,8 M\$ en 2024), qui sont incluses dans les achats de biens et services, et a acquis des immobilisations et des actifs incorporels auprès de sociétés liées pour un montant de 10,4 M\$ (7,5 M\$ en 2024). La Société a également effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 7,0 M\$ (3,8 M\$ en 2024). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 6 présente les données du capital-actions de la Société au 15 avril 2025. De plus, à cette même date, 11 237 140 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation.

Tableau 6

Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 15 avril 2025	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	75 449 875	8,4 \$
Actions catégorie B	154 776 304	1 020,7

Le 7 août 2024, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 5 000 000 actions catégorie B représentant environ 3,2 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1^{er} août 2024. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2024 et le 14 août 2025, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 9 août 2024, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2024 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2025, la Société a racheté et annulé 1 830 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèce de 60,8 M\$ (aucune action n'a été rachetée et annulée au premier trimestre 2024) et 48 444 actions catégorie B ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, pour une contrepartie totale en espèces de 1,3 M\$ (aucune action n'a été émise au premier trimestre 2024).

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des espèces affectées, des comptes clients, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme, des obligations locatives et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêts et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, et ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés aux 31 mars 2025 et 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Tableau 7

Juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	31 mars 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme¹	(7 586,0)	\$ (7 530,1)	(7 619,7)	\$ (7 540,0)
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change à terme	5,0	5,0	6,9	6,9
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(11,5)	(11,5)	(7,2)	(7,2)
Ententes de swaps sur devises	122,1	122,1	141,5	141,5

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les frais de financement.

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

Au premier trimestre 2025, un gain de 8,0 M\$ a été comptabilisé aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (7,9 M\$ en 2024).

Mesures non normalisées selon les IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte des dépenses en immobilisations et des acquisitions de licences de spectre nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte des dépenses en immobilisations, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 8 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québec.

Tableau 8**Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	581,4 \$	575,5 \$
Média	(18,6)	(16,7)
Sports et divertissement	3,5	3,9
Siège social	(16,7)	(3,2)
	549,6	559,5
Amortissement	(215,3)	(236,2)
Frais financiers	(92,5)	(108,9)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	9,8
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	3,3	(2,2)
Impôts sur le bénéfice	(60,8)	(54,4)
Bénéfice net	184,3 \$	167,6 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers et la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 9 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 9**Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	185,1 \$	163,1 \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	–	9,8
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	3,3	(2,2)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	1,9	2,4
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	0,4	0,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	190,7 \$	173,2 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation*Flux de trésorerie d'exploitation ajustés*

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 10 et 11 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 10

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)		
Télécommunications	581,4 \$	575,5 \$
Média	(18,6)	(16,7)
Sports et divertissement	3,5	3,9
Siège social	(16,7)	(3,2)
	549,6	559,5
Moins		
Dépenses en immobilisations ¹ :		
Télécommunications	(142,2)	(132,9)
Média	(2,9)	(6,2)
Sports et divertissement	(1,2)	(1,4)
Siège social	-	-
	(146,3)	(140,5)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés		
Télécommunications	439,2	442,6
Média	(21,5)	(22,9)
Sports et divertissement	2,3	2,5
Siège social	(16,7)	(3,2)
	403,3 \$	419,0 \$

¹ **Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations selon les états financiers consolidés résumés**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Dépenses en immobilisations	(146,3) \$	(140,5) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(36,2)	(25,7)
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	(182,5) \$	(166,2) \$

Tableau 11**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 10	403,3	419,0
Plus (moins)		
Portion monétaire des frais financiers	(90,2)	(106,6)
Portion monétaire liée à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(3,3)	(0,4)
Impôts exigibles	(75,2)	(82,1)
Autres	(0,4)	1,3
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	39,8	17,1
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(36,2)	(25,7)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation	237,8	222,6
Plus (moins)		
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	182,5	166,2
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,1)	-
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	420,2	388,8

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 12 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 12**Ratio d'endettement net consolidé**

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2025		31 déc. 2024	
Dettes à long terme totale¹	7 586,0	\$	7 619,7	\$
Plus (moins)				
Obligations locatives ²	412,1		409,7	
Emprunts bancaires	9,6		6,7	
Instruments financiers dérivés ³	(115,6)		(141,2)	
Espèces et quasi-espèces	(214,2)		(61,8)	
Dettes nettes consolidées	7 677,9		7 833,1	
Divisée par :				
BALIA ajusté sur 12 mois	2 357,6	\$	2 367,5	\$
Ratio d'endettement net consolidé	3,26x		3,31x	

¹ Exclut les frais de financement.² Passif total.³ Actif moins le passif.**Indicateurs clés de rendement****Unité génératrice de revenus**

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire ainsi que le nombre de clients aux services d'accès Internet et de télédistribution. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Revenu mensuel moyen mobile par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit le RMPU mobile. Cet indicateur se calcule en divisant les revenus de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période. Le RMPU mobile n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2025, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société à <www.quebecor.com> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire »

ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultantes réelles et celles mentionnées dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- la fluctuation de la conjoncture économique et politique en général, les conditions des marchés financiers et économiques, les défis commerciaux mondiaux, tels que les tarifs douaniers et les barrières commerciales, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active et sa capacité à pénétrer de nouveaux marchés et à développer avec succès ses activités, y compris dans les domaines en expansion et dans de nouvelles régions géographiques ;
- la fragmentation de l'univers des médias et son impact sur le marché publicitaire et les propriétés médias de Québecor ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires au développement du réseau de Québecor ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- l'intégration en cours des activités de Freedom, acquise en 2023, qui pourrait entraîner des dépenses opérationnelles, des dépenses en immobilisations et des risques financiers supplémentaires et imprévus, tels que la comptabilisation de radiations inattendues et des passifs imprévus ou inconnus ou l'issue de litiges imprévus, et les avantages anticipés de cette acquisition qui pourraient ne pas être pleinement réalisés ou prendre plus de temps à se concrétiser que prévu ;
- les impacts des investissements importants et récurrents qui seront nécessaires pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) et les autres concurrents actuels ou potentiels dans les marchés visés par le secteur Télécommunications ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) ainsi que la capacité de Québecor de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves, les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays ;
- les impacts liés aux enjeux environnementaux, à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels ;
- les changements dans la capacité de Québecor d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements (ou dans leurs interprétations) qui pourraient entraîner, entre autres, une concurrence accrue, une évolution dans les marchés de Québecor, une hausse de frais d'exploitation, de dépenses en immobilisations ou de charges fiscales, ou une réduction de la valeur de certains actifs ; et
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous référer aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 7 mai 2025 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 7 mai 2025

QUÉBECOR INC.

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2025	2024			2023			
	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
Revenus	1 343,1 \$	1 499,0 \$	1 389,7 \$	1 386,9 \$	1 362,8 \$	1 504,8 \$	1 415,4 \$	1 398,5 \$
BAlIA ajusté	549,6	589,0	594,1	624,9	559,5	565,4	624,4	605,2
Flux de trésorerie d'exploitation ajusté	403,3	446,3	435,3	449,7	419,0	395,7	482,4	455,3
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	185,1	186,6	192,2	205,1	163,1	167,5	202,3	182,3
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	-	-	5,7	9,7	(8,7)	13,1	1,8
Éléments inhabituels	5,6	(8,9)	(3,2)	(3,2)	0,4	(12,6)	(6,1)	(10,0)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	190,7	177,7	189,0	207,6	173,2	146,2	209,3	174,1
Données de base par action								
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	0,80 \$	0,80 \$	0,82 \$	0,89 \$	0,71 \$	0,73 \$	0,88 \$	0,79 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	-	-	0,02	0,04	(0,04)	0,06	0,01
Éléments inhabituels	0,02	(0,04)	(0,01)	(0,01)	-	(0,06)	(0,03)	(0,05)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,82	0,76	0,81	0,90	0,75	0,63	0,91	0,75
Données diluées par action								
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	0,80 \$	0,80 \$	0,82 \$	0,89 \$	0,70 \$	0,72 \$	0,87 \$	0,78 \$
Impact de la dilution	-	-	-	-	-	0,01	-	-
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	-	-	0,02	-	(0,04)	-	-
Éléments inhabituels	0,02	(0,04)	(0,01)	(0,01)	-	(0,06)	(0,03)	(0,05)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,82	0,76	0,81	0,90	0,70	0,63	0,84	0,73
Données diluées par action								
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	231,3	232,9	234,3	230,8	230,7	230,7	230,9	230,9
Données diluées par action								
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	232,2	233,5	234,7	231,1	236,0	230,9	236,2	236,2